



CONTRAT DE LOCATION À LA SEMAINE

Bathedou Marc
La sapinière Le four à chaux
16 rue des Chadauds
24300 AUGIGNAC
Tel: 06 60 43 16 87
bathedou93@hotmail.com

M, Mme,
adresse :

Tél :
E-mail :

Accompagné uniquement de : (gîte pour 2 adultes et 2 enfants maximum)

Date d'arrivée :

Arrivée entre 15 h et 17 h, Départ entre 10 h et 12 h

Date de départ :

Le logement a été classé **2** en 2016** par le Comité Départemental du Tourisme de la Dordogne. La superficie est de **40 m² - plein pied** - composé d'1 chambre avec lit double, 1 pièce de vie avec coin cuisine / salle à manger, 1 WC et 1 SDB - wifi sur demande.

Nos amis les bêtes ne sont pas admis sur le site afin d'assurer la tranquillité de l'ensemble de nos hôtes. Il est **interdit de fumer** à l'intérieur du gîte. Il est rigoureusement **interdit de rajouter un appareil électrique, de type chauffage ou climatiseur** dans le logement.

Location des draps : oui/non
Location linge de maison : oui/non
Location linge de toilette : oui/non

10€ par lit :
5€ (1 torchon + 1 essuie-main) :
6€ (1 serviette de bain + 1 gant) :

Tarif du séjour :

Basse saison : 350€ la semaine
Moyenne saison : 450€ la semaine
Haute saison : 580€ la semaine
Très haute saison : 650€ la semaine

TOTAL :

Un acompte de 20% est demandé pour la validation de la réservation par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de : La Sapinière.

Si vous résidez à l'étranger, merci de faire établir un chèque de banque par votre banque.

De Plus, vous vous engagez à vous acquitter du solde de la location le jour de votre arrivée, accompagné d'un chèque de 1000€ pour le meublé 2-4 personnes qui vous sera renvoyé par courrier après état des lieux, ainsi que 50€ en espèces qui vous seront restitués le jour de votre départ, si l'inventaire et le ménage sont en conformité avec l'état des lieux d'entrée, et **d'une pièce d'identité.**

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de départ avant le date prévue et mentionnée sur ce contrat.

Le locataire se déclare d'accord sur le terme de ce contrat, après avoir pris connaissance des conditions générales figurant ci-joint. Aucune rature ni surcharge ne sera acceptée dans la rédaction de ce contrat, établi en 2 exemplaires (le 2^{ème} à conserver par vos soins).

Le contrat englobe une consommation de 1 m² d'eau par personne, pour une semaine de location et 100 kW d'électricité. Une sur-consommation entraînera un supplément facturé en fin de séjour.

Vous souhaitant d'excellentes vacances dans notre région, nous vous adressons nos sincères salutations.

Fait à :

le :

Signature du propriétaire

Signature du locataire, précédée de la mention
"lu et approuvé "